

LES PICTOGRAMMES DE DANGER



La réglementation européenne (règlement CLP) sur la classification, l'emballage et l'étiquetage des produits chimiques dangereux vise à assurer la protection des travailleurs, des consommateurs et de l'environnement.

Légende : Dangers physiques
 Dangers pour la santé
 Dangers pour l'environnement



JE TUE

J'empoisonne rapidement même à faible dose. Éviter tout contact (oral, cutané, par inhalation) avec le produit et laver soigneusement les zones exposées après usage.

(ex : insecticides professionnels, appât anti-rats...)



JE RONGE

Je peux attaquer ou détruire les métaux. Je ronge la peau et/ou les yeux en cas de contact ou de projection.

Éviter tout contact avec les yeux et la peau, ne pas inhaler.

(ex : détachant pour le linge, détartrant, déboucheur de canalisations...)



J'EXPLOSE

Je peux exploser spontanément au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique, sous l'effet de la chaleur, d'un choc ou de frottements.

Manipuler et conserver à l'écart des sources de chaleur et autres causes d'étincelles.

(ex : imperméabilisant, white spirit...)



JE NUIS GRAVEMENT A LA SANTÉ

Je peux provoquer le cancer, modifier l'ADN. Je peux nuire à la fertilité ou au fœtus, altérer le fonctionnement de certains organes. Je peux être mortel en cas d'ingestion puis de pénétration dans les voies respiratoires. Je peux provoquer des allergies respiratoires.

Éviter tout contact avec le produit et laver soigneusement les zones exposées après usage. (ex : détachants pour le linge, cire pour les meubles, insecticides, white spirit...)



JE SUIS SOUS PRESSION

Je peux exploser sous l'effet de la chaleur et peut causer des brûlures ou blessures liées au froid.

(ex : cartouches de gaz, cartouches pour siphon à chantilly...)



J'ALTERE LA SANTÉ OU LA COUCHE D'OZONE

J'empoisonne à forte dose. J'irrite la peau, les yeux et/ou les voies respiratoires. Je peux provoquer des allergies cutanées, des somnolences ou des vertiges. Je détruis l'ozone dans la haute atmosphère.

Éviter tout contact avec le produit.

Ne pas rejeter dans l'environnement.

(ex : lessive, nettoyeur pour le sol...)



JE FLAMBE

Je peux m'enflammer au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique, sous l'effet de la chaleur, de frottements, au contact de l'air ou au contact de l'eau en dégageant des gaz inflammables.

Manipuler et conserver à l'écart des sources de chaleur et autres causes d'étincelles.

(ex : laque, déodorant...)



JE POLLUE

Je provoque des effets néfastes sur les organismes en milieu aquatique.

Ne pas jeter dans l'environnement.

(ex : bloc pour WC, désherbant...)



JE FAIS FLAMBER

Je peux provoquer ou aggraver un incendie, ou même provoquer une explosion en présence de produits inflammables.

Manipuler et conserver à l'écart de la chaleur, des vêtements et autres matières combustibles.

(ex : désherbant...)



Lisez attentivement l'étiquette des produits

Vous y trouverez toutes les mentions d'avertissement, phrases de risque et conseils de prudence, car tous les dangers ne sont pas symbolisés par un pictogramme (ex : la présence de perturbateurs endocriniens n'est, pour le moment, associée à aucun pictogramme).

LES LABELS ENVIRONNEMENTAUX : Décryptage et Signification



ECOLABEL EUROPÉEN

Il s'agit du **label écologique officiel européen** qui peut concerner de nombreux types de produits, comme les produits d'entretien, la peinture...

Pour **limiter les impacts sur la santé humaine**, les critères comprennent notamment :

- La limitation des composés organiques volatils,
- La réduction des substances dangereuses et des allergènes.

D'autres critères sont pris en compte, en particulier sur le **plan environnemental** : biodégradabilité, limitation de la quantité d'emballages...

ECOCERT

Il s'agit d'un **label privé** certifiant de nombreux types de produits comme les produits ménagers ou les cosmétiques.

Pour les détergents, deux types de certifications existent :

- La certification Ecodétergent autorise un maximum de 5% d'ingrédients de **synthèse** (parmi une liste restrictive);
- La certification Ecodétergent à base d'ingrédients biologiques garantit 95% d'ingrédients d'origine naturelle et un minimum de 10% d'ingrédients issus de l'agriculture biologique. (> 10 %).

Pour l'une comme pour l'autre, le label exige notamment :

- L'interdiction de la plupart des ingrédients pétrochimiques,
- Des procédés de production et de transformation respectueux de l'environnement.

LABEL NF ENVIRONNEMENT

Il s'agit d'un **ecolabel privé français** certifiant différents types de produits dont des produits de bricolage et de décoration.

Pour ces derniers, il implique entre autres **des critères sanitaires** comme :

- La limitation des substances dangereuses et des métaux lourds,
- La limitation de la teneur en composés volatils.

L'exigence de fond de ce label est la **réduction de l'impact sur l'environnement tout au long du cycle de vie du produit**.



→ Découvrez d'autres labels : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/>



Etiquetage « Emissions dans l'air intérieur »

Il indique le niveau d'émission du produit en polluants volatils dans l'air intérieur d'une pièce : de « A+ » (très faible émission) à « C » (forte émission)

→ Concerne les produits de construction et de décoration à usage intérieur

→ Mesure l'émission de 10 substances dont le formaldéhyde, l'acétaldéhyde, le toluène, le xylène, le styrène... et des composés organiques volatils totaux (COVt)

